



## FORMATION Droit Social

10/12/2019

9h à 13h

PARIS

Une formation animée par :

Jérôme Artz  
Avocat Associé Barthélémy

### TARIF :

**330 € HT - abonnés**

**370 € HT - non abonnés**

*Par participant et par session*

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Pour plus d'informations :

[sdasilvavilaca@barthelemy-avocats.com](mailto:sdasilvavilaca@barthelemy-avocats.com)

01 53 53 63 81

[Inscrivez-vous ici](#)

## LES MARDIS DU CABINET 2019

### Du secteur sanitaire, social et médico-social

Un avocat du cabinet Barthélémy vous présentera toute l'actualité sociale de votre secteur, du 4<sup>ème</sup> trimestre 2019.

Seront notamment abordées :

-l'étude et l'analyse des derniers textes législatifs, réglementaires et conventionnels

- l'étude et l'analyse des dernières jurisprudences pouvant impacter votre pratique professionnelle, permettant un enrichissement de vos connaissances en matière de droit social. Sur chacun des thèmes abordés, vous pourrez profiter d'un échange d'expériences entre l'ensemble des professionnels présents (Directeurs d'Entreprises, Directeurs des Ressources Humaines, juristes...)

### OBJECTIFS

- Permettre aux participants de tenir à niveau leurs compétences en matière de droit du travail et de la protection sociale et d'en tirer les conséquences pratiques de gestion des relations du travail dans l'entreprise, à partir de l'analyse de l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle du trimestre.

### PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs d'association ou d'établissement
- Responsable des Ressources Humaines
- Responsables du service du personnel
- Juristes d'entreprise
- Chefs de service



BARTHÉLÉMY  
AVOCATS

VOTRE PARTENAIRE EN DROIT SOCIAL

N° de déclaration d'activité : 836 303 864 63 • Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat



**BARTHÉLÉMY**  
AVOCATS

## PROGRAMME

### PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs d'association ou d'établissement
- Responsable des Ressources Humaines
- Responsables du service du personnel
- Juristes d'entreprise
- Chefs de service

### PRÉ-REQUIS

Toute personne confrontée à l'application du droit du travail dans ses activités professionnelles.

### CONTENU

Analyse des textes et de la jurisprudence en rapport avec l'actualité sociale du trimestre dans le secteur concerné.

### MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Un support pédagogique élaboré spécialement pour l'action en cours est remis aux stagiaires. Ce support est à la fois théorique, présentant les règles légales applicables et leur évolution, et pratique.

### LE + PÉDAGOGIQUE

Apport d'une vision pratique et pragmatique.

Cette formation est imputable sur le budget formation et est limitée à un groupe de 25 personnes afin de favoriser les échanges.

### SUIVI ET ÉVALUATION

- Une attestation individuelle de formation sera remise à chaque stagiaire
- Un questionnaire d'évaluation permet au stagiaire d'évaluer le déroulement de l'action formation



BARTHÉLÉMY  
AVOCATS

## FICHE D'INSCRIPTION ENTREPRISE

**TITRE DE LA FORMATION :** Les mardis du secteur sanitaire, social et médico-social - 10 décembre 2019

Entreprise (Raison sociale) : .....  
Représentée par Mr / Mme : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Téléphone : ..... Fax : .....  
Email : ..... Nombre de salariés : .....

Établissement d'une convention de formation :  OUI  NON

Nom et numéro de téléphone de la personne à contacter au service du personnel pour toute précision concernant l'établissement de la convention de formation :

.....  
.....  
.....  
.....

### INSCRIPTION PRISE AU BÉNÉFICE DE :

NOM, Prénom : ..... Fonction : .....  
NOM, Prénom : ..... Fonction : .....

### PAIEMENT :

Règlement de la facture par l'entreprise  Règlement de la facture par un organisme extérieur

Nom et adresse de l'organisme auquel doivent être adressées la facture et la convention de formation (en l'absence d'indication, ces documents seront établis au nom de la société) :

Envoyer ces documents à l'entreprise  Envoyer ces documents directement à l'organisme

Fait à ....., le .....

Signature et cachet de l'entreprise

Bulletin à retourner à Stéphanie Dasilva par mail  
: [sdasilvavilaca@barthelemy-avocats.com](mailto:sdasilvavilaca@barthelemy-avocats.com)  
ou par fax au 04.37.22.15.42

**AVIGNON**

1 rue Ninon Vallin  
84000 Avignon  
Tél. : 04 90 89 75 69 - Fax : 04 37 22 15 40  
avignon@barthelemy-avocats.com

**BORDEAUX**

119, avenue du Général Leclerc - BP 28  
33019 Bordeaux cedex  
Tél. : 05 57 22 22 70 - Fax : 04 37 22 15 31  
bordeaux@barthelemy-avocats.com

**CLERMONT-FERRAND**

Résidence « Les Parcs »  
39, rue Amadéo - CS 20008  
63057 Clermont-Ferrand cedex 01  
Tél. : 04 73 19 28 50 - Fax : 04 73 19 28 70  
clermont@barthelemy-avocats.com

**LILLE**

19, square Dutilleul - 59800 Lille  
Tél. : 03 20 74 09 09 - Fax : 04 37 22 15 36  
lille@barthelemy-avocats.com

**LYON**

208, rue Garibaldi - CS 13551  
69422 Lyon cedex 03  
Tél. : 04 72 84 46 46 - Fax : 04 37 22 15 37  
lyon@barthelemy-avocats.com

**MARSEILLE**

146, rue Paradis - 13006 Marseille  
Tél. : 04 96 10 02 40 - Fax : 04 37 22 15 30  
marseille@barthelemy-avocats.com

**METZ**

21, rue de Sarre - 57000 Metz  
metz@barthelemy-avocats.com

**MONTPELLIER**

223, avenue Clément Ader  
Castelnau 2000  
34170 Castelnau-le-Lez  
Tél. : 04 67 22 10 00 - Fax : 04 37 22 15 39  
montpellier@barthelemy-avocats.com

**MULHOUSE**

10, rue de Zurich - 68100 Mulhouse  
Tél. : 03 89 59 32 57 - Fax : 04 37 22 15 46  
mulhouse@barthelemy-avocats.com

**NANTES**

14, rue de la petite Sensive - CS 52374  
44323 Nantes cedex 3  
Tél. : 02 40 93 54 55 - Fax : 04 37 22 15 29  
nantes@barthelemy-avocats.com

**NICE**

11, rue de Rivoli - 06000 Nice  
Tél. : 04 93 80 80 80 - Fax : 04 37 22 15 48  
nice@barthelemy-avocats.com

**NÎMES**

35, rue Cité Foulc - 30031 Nîmes cedex 1  
Tél. : 04 66 29 50 50 - Fax : 04 37 22 15 40  
nimes@barthelemy-avocats.com

**PARIS**

24, rue de Berri - 75008 Paris  
Tél. : 01 53 53 63 60 - Fax : 04 37 22 15 42  
paris@barthelemy-avocats.com

**PAU**

1, allée Catherine de Bourbon - 64000 Pau  
Tél. : 05 59 12 69 90 - Fax : 04 37 22 15 43  
pau@barthelemy-avocats.com

**RENNES**

40, boulevard de la Tour d'Auvergne - CS 54301  
35043 Rennes cedex  
Tél. : 02 99 30 54 54 - Fax : 04 37 22 15 45  
rennes@barthelemy-avocats.com

**STRASBOURG**

20, rue Jules Rathgeber - 67100 Strasbourg  
Tél. : 03 88 55 91 31 - Fax : 04 37 22 15 46  
strasbourg@barthelemy-avocats.com

**TOULOUSE**

35/37, rue Lancefoc - 31000 Toulouse  
Tél. : 05 34 41 90 60 - Fax : 04 37 22 15 49  
toulouse@barthelemy-avocats.com

**TOURS**

16 rue de la Tuilerie - 37550 Saint-Avertin  
Tél. : 02 47 55 38 50 - Fax : 04 37 22 15 21  
tours@barthelemy-avocats.com

VOTRE PARTENAIRE EN DROIT SOCIAL

